

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EF
Etablissement français du sang

Décision n° N 2008-22 du 29 décembre 2008 portant désignation du directeur de l'unité de thérapie génique « Atlantic bio GMP » de l'Etablissement français du sang

NOR : SJSO0831564S

Le président de l'Etablissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2006 portant nomination du président de l'Etablissement français du sang,

Décide :

Article 1^{er}

M. Frédéric DEHAUT est désigné en qualité de directeur de l'unité de thérapie génique « Atlantic bio GMP » de l'Etablissement français du sang à compter du 1^{er} janvier 2009.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé et des sports.
Fait à Saint-Denis, le 29 décembre 2008.

Le président,
PR J. HARDY